



1. La procédure budgétaire à Saint-Leu d'Esserent

Rendu complexe par la crise sanitaire, le premier budget de la mandature fait la part belle à la proximité et au lancement des grands projets. Le budget 2021 de la ville a été adopté par le conseil municipal le 23 mars. Il faisait suite au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui a eu lieu le 22 février.

2. Un budget, c'est quoi ?

SECTION DE FONCTIONNEMENT



› **Dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité** : charges de personnel et de gestion courante, prestations de service, subventions aux organismes publics et privés, intérêts d'emprunt...

› **Recettes que la collectivité peut percevoir des prestations de service, des impôts et taxes, des dotations de l'Etat.** On y retrouve donc la taxe d'habitation, la taxe foncière, l'attribution de compensation versée par l'ACSO et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

› **Dépenses d'équipement de la collectivité** (travaux, achat de biens...) et le **remboursement du capital de la dette.**

› **Les recettes sont composées du remboursement de la TVA** sur certaines opérations, des **subventions et dotations** obtenus de l'Etat, de la Région, du Département ou d'autres organismes, et de **l'excédent de fonctionnement capitalisé.**

SECTION D'INVESTISSEMENT



3. Les orientations politiques de 2021

Ci-dessous retrouvez la synthèse des orientations politiques, l'intégralité est disponible sur : www.saintleudesserent.fr rubrique conseil municipal.

1) LA RÉAFFIRMATION D'UN HAUT NIVEAU DE SERVICES DE PROXIMITÉ À LA POPULATION TENANT COMPTE DES CHANGEMENTS GÉNÉRÉS PAR LA CRISE

Scolaire et enfance

- Réallocation des bâtiments municipaux permettant de mieux distinguer les services scolaires et périscolaires : concentration de l'école R. Carbon sur le seul bâtiment J. Macé et déploiement des services municipaux à l'enfance dans le bâtiment J. Ferry
- Etudes sur la création d'un Conseil Municipal de Jeunes et actions intensifiées pour la réduction du gâchis dans les cantines municipales

Culture et événementiel

- Déploiement de nos services à distance (*cours en direct, en ligne, tutoriels*)
- La planification des manifestations restant incertaine, des innovations sont préparées (*streaming...*)



Solidarité, petite enfance et personnes âgées

- Poursuite du projet innovant de Maison de la Petite Enfance (*micro-crèche, relai assistantes maternelles, locaux médicaux*)
- Espace solidarité : réfection et ouverture d'un second logement d'urgence
- Davantage d'ouverture aux actions locales de solidarité (*notamment intergénérationnelle*) à la Résidence Autonomie du Parc

Sports et santé

- Maintien du soutien financier aux associations à leur niveau de 2020
- Dans le cadre du double statut obtenu par la ville (*Terre de Jeux, Centre de Préparation aux Jeux*), recherche de financements exceptionnels pour la réfection des installations d'athlétisme du complexe Pascal Grousset

Entreprises et commerces locaux

- Reconduction de la gratuité des droits de terrasse et des droits de place du marché hebdomadaire
- Etude sur la mise en place de chèques cadeaux utilisables exclusivement dans les commerces locaux, et autres actions de soutien
- Actions pour une meilleure fréquentation du marché hebdomadaire



Sécurité et qualité des relations de voisinage

- Parc de caméras de vidéoprotection complété
- Étude sur l'extension de l'équipement de protection de la police municipale

2) L'AVANCEMENT DES PROJETS DE VALORISATION ET DE SÉCURISATION DE NOTRE TERRITOIRE ET DE SES ESPACES URBAINS, RURAUX ET NATURELS

Construction neuve

- Avancement de la construction de la première tranche du projet Fulton (*ancien site Stradal*) pour une livraison au printemps 2022



› Le projet de l'Abreuvoir aux Moines quai d'Amont (*Linkcity/Clesence*) reste un objectif municipal

Aménagement urbain

- › Lancement de l'étude stratégique sur la requalification de l'ensemble Place de la République, parking rue des Forges et rue du Pilon
- › Etude en interne et avec l'ACSO sur la réutilisation de l'ensemble Sovafim (à côté de la gare) pour des besoins variés (*base de loisirs, animations locales, parking relai*)
- › Le projet des berges de l'Oise (*reconnu comme une priorité pour l'ACSO*) entre en phase d'études opérationnelles

Voirie et circulation

- › Rue d'Hardillière : identification des financeurs et chiffrage des solutions techniques
- › Réfection et sécurisation de la rue du Bas Mettemont
- › Intégration dans le domaine public («*rétrocessions*») de l'impasse de la solidarité, impasse des sablons et du quartier du Bas Mettemont
- › Aménagement de places de parking autorisées et de modifications éventuelles de sens de circulation («*boucles urbaines* »)



Espaces agricoles et naturels

- › Accompagnement des travaux du méthaniseur sur le plateau de Saint-Leu d'Esserent
- › Etude sur la reconversion du site Antrope en espace naturel à la fin de son exploitation
- › Une étude sera lancée avec la Chambre d'Agriculture afin de susciter la création d'une activité de maraichage professionnel sur la commune

3) LA MODERNISATION CONTINUE DE LA GESTION MUNICIPALE ET DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Personnel et management

- › Poursuite des échanges avec les représentants du personnel (*télétravail, risques psychosociaux, temps de travail, reconnaissance individuelle*)
- › Formation du personnel aux outils informatiques



Patrimoine municipal

- › Abbatiale : travaux d'urgence (*toiture, vitraux, cloches*) et étude complète
- › Cession de la propriété de la maison quai d'Aval et étude de celle de la maison rue de l'Eglise
- › Phase 3 et 4 des travaux de modernisation de l'éclairage public
- › Réflexion sur la valorisation de l'ancienne sucrerie
- › Diversification des espaces verts (*fleurissement et verdissement*)

Contrôle financier et recherche de subventions

- › Recherches de subventions systématisées

Systèmes d'information

- › Déploiement complet de nouveaux logiciels « métier »
- › Recrutement d'un responsable des systèmes d'information

Outils de communication et de citoyenneté

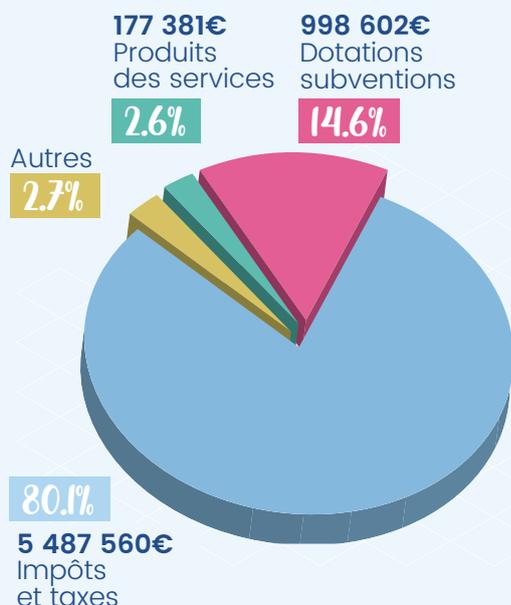
- › Retransmission en ligne (*ex : Facebook Live, conseils municipaux...*)
- › Etude sur la création d'une Réserve Citoyenne de sécurité civile

4. Quelle est notre situation financière à la fin 2020 (compte administratif)

Volontairement, le fonctionnement n'est pas entièrement détaillé, seules les recettes et les dépenses courantes apparaissent ci-dessous. Ces données sont issues du Compte Administratif 2020 voté lors du Conseil Municipal du 23/03/2021. L'ensemble du budget est disponible sur le site internet de la ville : www.saintleudesserent.fr

FUNCTIONNEMENT

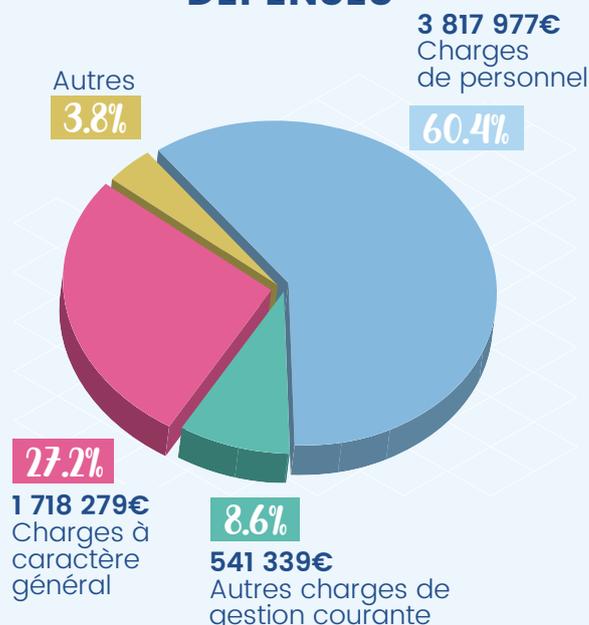
RECETTES



TOTAL RECETTES COURANTES

6 851 792€

DÉPENSES



TOTAL DÉPENSES COURANTES

6 323 801€

FOCUS 1 : PART DES HABITANTS DANS LES RECETTES COURANTES

Taxe foncière bâti :	837 736 €
Taxe foncière non bâti :	45 106 €
Taxe d'habitation :	1 035 326 €
Attribution de Compensation versée par l'ACSO :	2 423 801 €

La participation des ménages dans les impôts ci-dessus s'élève à **2 300 000 €**.

La part des habitants représente **42 %** de la **somme totale des impôts et taxes**.

En ajoutant le produit des services, cela correspond à **plus d'un tiers** de la totalité des **recettes courantes de fonctionnement**.

FOCUS 2 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Dotation forfaitaire :	238 533 €
Dotation de solidarité rurale :	47 980 €

L'ensemble formant la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) = 286 513 €**

Cette DGF diminue chaque année : après 1 259 524 € en 2014, elle sera de **240 321 € en 2021...** soit une perte de 1 million d'euros en 7 ans !

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

TOTAL RECETTES COURANTES

TOTAL DÉPENSES COURANTES



527 991€

C'est la somme qui pourrait servir à financer nos investissements avant d'imaginer avoir recours à l'emprunt.



INVESTISSEMENT

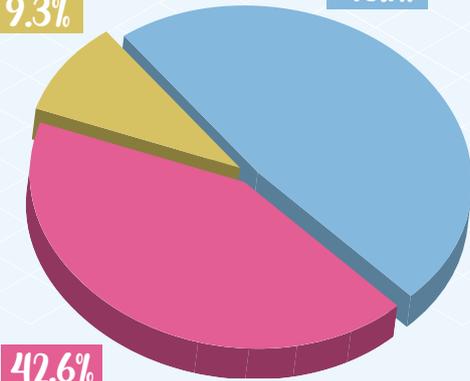
RECETTES

820 000€
Excédent de fonct. capitalisés

48.1%

Autres

9.3%



42.6%

726 666€
Dotation aux amortissements*

TOTAL RECETTES

1 704 956€

DÉPENSES

412 104€
Capital emprunté

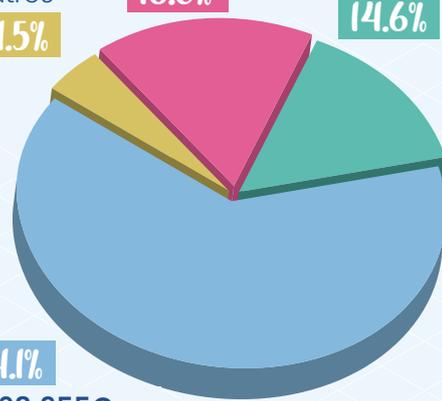
357 301€
Déficit d'investissement 2019

Autres

4.5%

16.8%

14.6%



64.1%

1 568 955€
Dépenses d'équipement et travaux

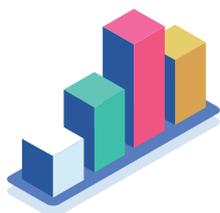
TOTAL DÉPENSES

2 449 239€

*RAPPEL : le budget de fonctionnement (page de gauche) n'est pas détaillé dans son intégralité cela explique que les dotations aux amortissements, bien qu'existantes, n'apparaissent pas.

Principaux investissements en 2020

Eclairage public :	159 000 €
Remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle J. Macé :	110 000 €
Travaux de sécurisation de l'Abbatiale :	95 000 €
Travaux d'urgence du presbytère :	85 000 €
Aménagement du stade P.Grousset (local de stockage, mur de cibles, ...) :	66 000 €
Réfection du mur à l'entrée de la mairie + abri :	60 000 €
Différentes études géotechniques :	57 000 €
Réfection des chéneaux du toit de l'école maternelle JB. Clément :	48 000 €
Remplacement de la main courante du stade T. Doret :	26 000 €
Travaux de peinture dans le hall et les salles de classe à l'école maternelle J. Macé :	19 000 €
Contrôle d'accès à l'école R. Carbon :	19 000 €



4. 2020 : les variations et les explications

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



2018-2019 : +450 000€

2019-2020 : -280 000€

- Amélioration de l'entretien des espaces publics, notamment la voirie et les réseaux
- Achats de petits équipements pour rééquiper les services
- Amélioration des festivités existantes

- Activité amoindrie en raison du COVID-19

LES CHARGES DE PERSONNEL



2018-2019 : -22 000€

2019-2020 : +460 000€

- Depuis 2 ans, des recrutements ont eu lieu pour améliorer les services de proximité : espaces verts, police municipale, bâtiments et voiries, responsable sport et professeur de théâtre
- La majorité de ces recrutements ont eu lieu en fin d'année 2019 ou au premier semestre 2020. L'augmentation des charges de personnel apparaît essentiellement en 2020 et se poursuivra très légèrement en 2021

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



- En augmentant nos dépenses de fonctionnement et en ayant des recettes à peu près stables, notre capacité d'autofinancement diminue chaque année

C'était un choix politique annoncé en 2018 : **améliorer nos services de proximité !**

EMPRUNT



- Dans le même temps, il n'y a pas eu d'investissements importants depuis 2 ans et il n'y a pas eu de nouvel emprunt



ENDETTEMENT :

- L'endettement diminue donc et sera inférieur à 5 000 000€ fin 2021

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT :

- Notre capacité de désendettement diminue aussi et nous travaillons à améliorer ce ratio



La capacité de désendettement se calcule en divisant l'endettement par la capacité d'autofinancement : autrement dit, c'est le nombre d'années nécessaires si on consacrait la totalité de notre capacité d'autofinancement pour rembourser notre dette !

CONSÉQUENCES

5. Les orientations pour réaliser le budget 2021

- **Maîtriser** les dépenses de fonctionnement :
 - Réduire les charges à caractère général
 - Optimiser l'utilisation du personnel municipal dans chaque service et limiter le nombre de nouvelles embauches
- **Améliorer** les recettes de fonctionnement
- **Augmenter** notre capacité d'autofinancement
- **Continuer** à faire baisser l'endettement
- **Diversifier** les recettes d'investissement
 - Travailler sur la recherche de subventions
 - Vendre des biens municipaux non utilisés

6. Le budget 2021 : 11 399 167€

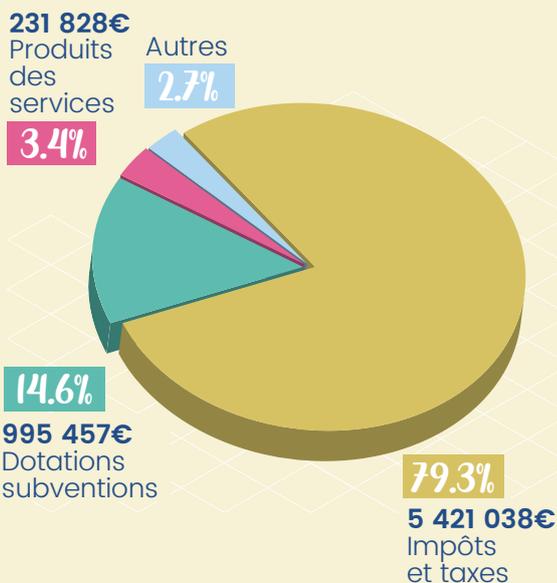
Budget fonctionnement équilibré à 8 095 028€

De la même façon, le fonctionnement n'est pas entièrement détaillé, seules les recettes et les dépenses courantes apparaissent ci-dessous. L'ensemble du budget est disponible sur le site internet de la ville : www.saintleudeesserent.fr

FONCTIONNEMENT



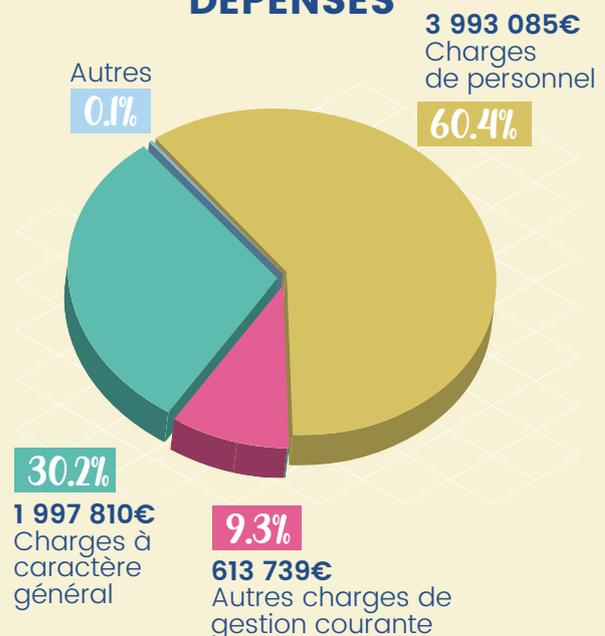
RECETTES



TOTAL RECETTES COURANTES

6 838 003€

DÉPENSES



TOTAL DÉPENSES COURANTES

6 605 609€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

FOCUS 1 : CHARGES DE PERSONNEL

Elles s'élèvent à **3 993 085€**. Cela représente **+4%** par rapport au **réalisé 2020** pour les raisons suivantes :

- 12 mois de salaires pour les embauches de 2020
- Embauche d'un responsable des systèmes d'information et d'agents pour la résidence autonomie
- Prise en compte du renfort nécessaire pour les protocoles sanitaires



FOCUS 2 : CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Elles s'élèvent à **1 997 810€**. Cela représente **-13%** par rapport au **budget prévisionnel 2020**.

FOCUS 3 : DÉPENSES COURANTES

En baisse de **393 000€** par rapport au **budget prévisionnel 2020**.

CAF = 232 394€

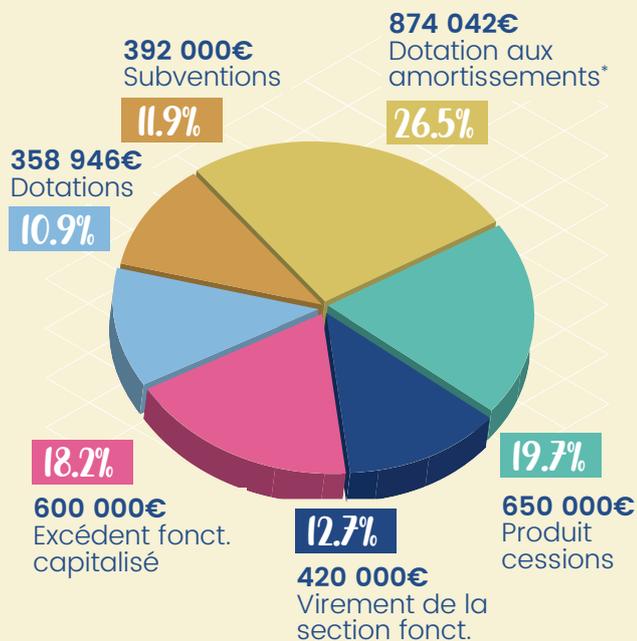
Attention : celle-ci semble moins importante qu'en 2020 mais il s'agit d'un budget prévisionnel... qui se veut toujours prudent.

Budget investissement équilibré à 3 304 139€



INVESTISSEMENT

RECETTES

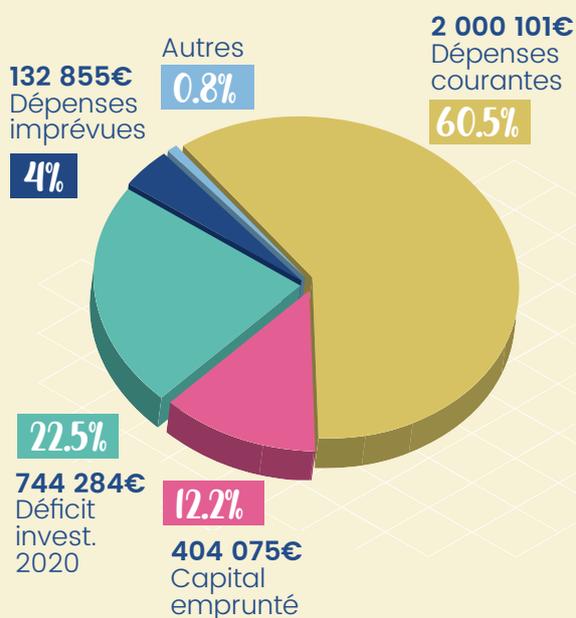


TOTAL RECETTES

3 304 139€

*RAPPEL : le budget de fonctionnement (page précédente) n'est pas détaillé dans son intégralité cela explique que les dotations aux amortissements, bien qu'existantes, n'apparaissent pas.

DÉPENSES



TOTAL DÉPENSES

3 304 139€

Des dépenses courantes à la hauteur de 2 000 101€, soit -28 % par rapport au budget prévisionnel 2020

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRINCIPAUX 2021 :

- Subventions d'investissement : **392 200 €**
Inscription au budget des demandes de subvention qui ont une forte chance d'aboutir
Demandes faites auprès du Département, de la Région, de l'Etat, de la CAF et d'autres organismes
- Produit des cessions : **650 000 €**
Inscription des ventes de la propriété sur le quai d'Aval appelée « la Capitainerie », du presbytère et d'un terrain situé rue d'Hardillière
- Pas d'emprunt en 2021



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021 :

- Maison de la Petite Enfance phase 1 : **360 200 €**
- Aménagement du hall de l'école élémentaire J. Macé : **203 000 €**
- Réfection voiries rues du Bas Mettemont et Henry Dunant : **200 000 €**
- Equipements logistiques pour fêtes et cérémonies : **44 400 €**
- Chauffage : télégestion et divers investissements : **30 000 €**
- Eclairage public phase 4 (1^{er} acompte) : **51 900 €**
- Etude pour la réfection de la piste d'athlétisme : **36 000 €**
- Véhicules services techniques : **35 000 €**
- Travaux reprise des concessions, ossuaire, colombarium : **32 000 €**